

U PERIPLU DI CORTI

Règlement des épreuves



Course en montagne
Dimanche 19 Octobre 2025

ORGANISATEURS

Athlétique Club Corte

Association loi 1901 – Club FFA n°202005

SIREN 477 877 904



CONTACT : athletiqueclubcorte@gmail.com – 06.11.50.10.66 – Instagram – Messenger

1.ACCEPTATION

Le fait de participer à la compétition implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité. Il pourra également être soumis à des modifications, la dernière version actualisée du règlement sera toujours disponible sur le site web d'inscription de la course (sportnconnect.com). Il appartient aux inscrits de vérifier la dernière version du règlement.

2.MISE EN GARDE

«U Periplu di Corti» solo & relais et «U San Teofalu» sont des épreuves de course à pied en montagne empruntant des sentiers et itinéraires balisés situés sur la commune de Corte. Le début et la fin des tracés évoluent sur routes ouvertes à la circulation, le participant est tenu au strict respect du code de la route. Ces courses sont rendues difficiles par leur profil et la technicité de certaines portions. Vous évoluez en semi-autonomie, en zone montagneuse, une expérience du milieu et de ce type d'épreuve est fortement recommandée. Certains passages nécessitent l'usage des mains, l'utilisation de mains courantes et vous progressez par moment sur des terrains instables (pierriers, passages hors sentiers...). Du fait de sa longueur et de sa technicité relative, l'épreuve de type trail découverte « U Persichellu » demeure plus accessible.

3.ÉPREUVES

	Dist.	Dénivelé	Ravitaillements	Heure / Lieu Départ		Lieu arrivée
U Periplu di Corti	21 km	1900 m	4	7h30	Parc de la Mairie Corte	Parc de la Mairie Corte
U San Teofalu	11 km	1000 m	2	8h30	Parc de la Mairie Corte	Parc de la Mairie Corte
U Persichellu	5,7 km	460 m	A l'arrivée	9h	Parc de la Mairie Corte	Chjarasgiolu* (Point Info Restonica)

* L'organisation mettra en place des navettes pour rejoindre le parc de la Mairie

4.INSRIPTIONS & TARIFS

Dans la limite des places disponibles, jusqu'au 17 Octobre 2025 23h, les participants s'inscrivent en ligne sur la plateforme sportnconnect.com. L'inscription sur place la veille et le jour de la course sera possible dans la limite des dossards disponibles.

Transfert de dossard : l'organisation ne gère pas les changements de noms. Le transfert de dossard est autorisé, à la guise du coureur inscrit jusqu'à 48h avant le départ. Le vendeur, en se connectant à son compte sportnconnect (rubrique « mes inscriptions ») se charge de modifier le nom, les données et le document (PPS ou licence) du nouveau coureur. L'organisation vérifie le jour du retrait que les

données et documents fournis correspondent bien au titulaire final du dossard. La revente d'un dossard avec plus-value est interdite.

	Ages (à partir de)	Tarifs	Nombre de participants maximum
Periplu di Corti solo	20 ans	30 €	175
Periplu di Corti Relais à 2	18 ans	50 €	25 équipes
U San Teofalu	18 ans	25 €	175
U Persichellu	16 ans	20 €	100

1. Remboursement

En cas d'annulation du coureur, peu importe le motif, l'organisation ne procède à aucun remboursement. Le coureur peut néanmoins revendre son dossard au prix d'achat à une autre personne (cf. paragraphe « transfert de dossards »).

En cas d'annulation par l'organisation ou par l'administration (par exemple suite à un Arrêté Préfectoral, cas d'alerte météo...) un éventuel remboursement sera calculé à hauteur des frais déjà engagés à la date de l'annulation par l'association. Ceci afin d'assurer sa pérennité jusqu'à l'édition suivante. En cas de modifications de tracé/parcours/heure ou jour de départ, aucun remboursement ne sera proposé.

2. Conditions de participation

Les courses sont ouvertes à toute personne, homme ou femme, ayant l'âge minimum requis au jour de l'épreuve (cf. tableau ci-dessus) licenciée ou non.

Pour participer il est indispensable :

- d'être pleinement conscient des spécificités de l'épreuve et d'être parfaitement entraîné pour cela.
- d'être titulaire d'une licence en cours de validité à la date de la manifestation d'une des fédérations suivantes : FFA, FFCO, FFTRI, FFPM ou UFOLEP Athlé.
- ou de présenter (pour les non licenciés) une attestation (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que vous avez réalisé le Parcours de Prévention Santé (ou « PPS ») mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée dont les conditions d'utilisation seront établies également par cette dernière. Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum 3 mois avant la date de la manifestation à laquelle la personne souhaite s'inscrire.

3.Retrait des dossards

Après vérification de la validité des documents fournis lors de l'inscription, les dossards sont remis la veille de la course de 15h à 19h ou le jour même, Parc de la Mairie, jusqu'à 30 min avant le départ. Un justificatif d'identité peut être demandé.

5.MATÉRIEL OBLIGATOIRE & MATÉRIEL CONSEILLÉ

Comme pour toute activité de montagne, le pratiquant est le premier garant de sa sécurité. Évoluer en montagne sans équipement adapté, c'est se mettre en danger et ne pas être en capacité d'assister une personne en difficulté. **La liste du matériel obligatoire** pourra évoluer en fonction des prévisions météorologiques.

	U Periplu 21 km Solo et Relais		U San Teofalu 11km		U Persichellu 6km	
	Obligatoire	Conseillé	Obligatoire	Conseillé	Obligatoire	Conseillé
Eau	1 L	1,5 L	0,5 L	1 L	0,5 L	1 L
Couverture de survie entière	●		●			
Bande élastique 100x6cm	●		●			
Sifflet	●		●			
Réserve alimentaire	●			●		●
Veste étanche avec capuche permettant de se protéger du vent, du froid et de la pluie	●			●		●
Téléphone Portable	●		●		●	
Outil de navigation GPS (montre, téléphone...) avec tracé du parcours	●		●			●
Gobelet personnel	●		●		●	

La liste du matériel conseillé est non exhaustive, en fonction des conditions et de l'expérience du pratiquant certains éléments figurant ou non dans la liste peuvent s'avérer indispensables. Nous faisons appel au bon sens de chacun.

6.RAVITAILLEMENTS ET ASSISTANCE

Nous proposons plusieurs ravitaillements en liquides, un seul solide (PC de Tuani km9, épreuve du 21km). AUCUN GOBELET JETABLE ne sera distribué.

Les coureurs peuvent se faire assister par des personnes extérieures **uniquement sur les zones de ravitaillement définies par l'organisation**. Se faire assister en dehors de ces zones peut être un motif de disqualification tout comme l'utilisation de « Pacers ».

7.BALISAGE

Les participants rencontreront 2 types de balisage sur le parcours :

- le balisage permanent : peinture jaune, peinture bleue et blanche, panneaux directionnels.
- le balisage provisoire installé par l'organisation et retiré après le passage du dernier coureur : rubalise orange, piquets jaunes, panneaux directionnels. Sur certains points stratégiques des bénévoles sont là pour aiguiller les coureurs.

Malgré toutes les précautions possibles, le balisage n'est pas perfectible. Le vent, les animaux, des actes malveillants peuvent venir le dégrader.

Sur l'épreuve de 21km, une grande partie du parcours évolue hors sentier, sur une crête fortement exposée au brouillard où le balisage seul pourrait demeurer insuffisant pour s'orienter. Nous rappelons aux concurrents l'obligation de se munir d'un moyen de navigation GPS avec le tracé du parcours.

8.RECONNAISSANCE

La reconnaissance des parcours est fortement recommandé lors de votre préparation aux épreuves. Le tracé officiel du 21km traverse le camping de Tuani, en dehors du jour de la course nous vous demandons d'emprunter l'itinéraire de déviation mis en place. Le respect de cette consigne est impératif pour la pérennité de l'épreuve.

9.RÈGLES DE COURSE

1.Chronométrage

La société « Sportimers » est en charge du chronométrage. Un suivi en ligne avec des points de chronométrage intermédiaire sera disponible. Il n'y a pas de Photo Finish à l'arrivée. Seul le temps enregistré par la puce de chronométrage du dossard permettra de départager les coureurs.

2.Port du dossard

Chaque coureur porte son dossard de manière bien visible de face, sur la poitrine, le ventre ou la cuisse pendant la totalité de la course. En outre, le chronométreur n'enregistrera un temps de course que si le numéro de dossard est visible. Le dossard donne accès aux repas d'après course il convient donc de la conserver après votre arrivée.

3.Comportement sur le parcours

Les coureurs s'engagent à respecter toutes les règles et obligations découlant des dispositions du présent règlement, et à se conformer aux directives et instructions de l'organisation.

En cas de non-respect des consignes de sécurité par un coureur, il pourra être mis hors course par l'organisation.

Il est notamment rappelé que ;

- Tout coureur est tenu de respecter le balisage
- Tout coureur est tenu de porter secours à une personne en danger ou accidentée et de signaler immédiatement tout accident à l'organisation par téléphone (06.11.50.10.66) ou à un signaleur se trouvant sur le parcours.
- Les coureurs doivent respecter l'environnement. Aucun déchet n'est abandonné sur le parcours.
- Un coureur rejoint doit libérer le chemin si la demande est faite par celui qui le rattrape.

L'organisation attire tout particulièrement l'attention des coureurs sur le respect des règles d'intégrité et d'éthique sportive. Les coureurs s'abstiennent de toute pratique de dopage.

4.Épreuve en relais

Le départ est donné en même temps que l'épreuve du 21 km, le matériel obligatoire est le même que pour les participants solo. Le passage de relais se fait obligatoirement à Tuani km9 par transmission du dossard. En cas d'abandon du premier relayeur il lui sera autorisé de transmettre son dossard à son équipier via un autre concurrent. Le second relayeur pour alors réaliser sa section, mais l'équipe sera non classée.

5.Barrière horaire

Une barrière horaire est fixée à Tuani sur l'épreuve du 21km, dans la limite de 2h10.

Un passage après cette limite de temps mettra le coureur Hors Course. Si le coureur décide de poursuivre sur le parcours, il le fait sous son entière responsabilité.

6.Abandon

Sauf blessure, un coureur ne doit pas abandonner ailleurs que sur un point de contrôle. Il doit alors prévenir le responsable de poste, qui invalide définitivement son dossard.

10.RÉCOMPENSES

Au minimum, seront récompensés les 3 premières Femmes, les 3 premiers Hommes de chaque course, la 1ère équipe de relais et la 1ère équipe de relais mixte. En fonction du nombre de lots disponibles d'autres récompenses pourront être attribués aux meilleurs résultats par catégories.

11.ASSURANCES

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile organisateur souscrite auprès de la FFA pour la durée de l'épreuve. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leurs licences sportives. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. L'organisation ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en cas d'accident ou de défaillance des participants notamment ceux consécutifs à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec renonciation à tout recours contre les organisateurs en cas de dommages ou de séquelles ultérieurs à la course.

12.SÉCURITÉ

La sécurité et l'assistance médicale des participants est du ressort de l'organisateur qui mettra en place un Dispositif Prévisionnel de Secours (DPS). La sécurité sera assurée par des signaleurs sur les voies routières, une équipe de secouristes avec les moyens logistiques nécessaires (ambulances, civières,...). Les services de secours (SDIS) et de gendarmerie seront avertis de l'événement.

13.DROIT À L'IMAGE

Du fait de son engagement, chaque coureur autorise expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation aux épreuves, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires.